



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 21 mars 2018 à 19h00, au Centre administratif, 2046 chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Christian Falle	Commissaire-parent (visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (visioconférence)
	Jason Kilganan	Commissaire-parent
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président (visioconférence)
	Jo Rosenhek	Commissaire
Aline Visser	Commissaire (téléphone)	
Absent:	Sara Downs	Commissaire
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire
En présence:	François Garon	Technicien informatique
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines
	Melanie Simard	Secrétaire de réunion
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale

**18-03.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h06.

**18-03.02 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par D. Cornforth, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**18-03.03 Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question.

**18-03.04 Période de questions réservée aux élèves**

- a. Présentation vidéo des élèves de l'École primaire de l'Everest sur la « reconciliation »
- b. Des membres du Comité consultatif des élèves ont fait la lecture et ont déposés une lettre

**18-03.05**      **Correspondance des élèves**

La lettre lu à l'item 04 du Comité consultatif des élèves sera envoyée au Conseil des commissaires prochainement.

**18-03.06**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2018**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 17 janvier 2018 tel qu'il a été distribué.

**18-03.07**      **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mars 2018**

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU; d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires tenue le lundi, 12 mars 2018 tel qu'il a été distribué.

Les commissaires I. Béland, E. Paradis, H. Clibbon et C. Guay s'abstiennent de voter.

**18-03.08**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

**18-03.09**      **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Conférence de presse du MELS – École Jean XXIII – 22 janvier 2018
- Table de direction du « VEQ » - 24 janvier 2018
- Lancement de la campagne provincial des Libéraux – Hôtel Four Points – 30 janvier 2018
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ – 2 février 2018
- Journées de réflexion sur la Formation professionnelle – 5 et 6 février 2018
- Comité exécutif de la CSCQ – 6 février 2018
- Réunion du Conseil d'administration de l'ACSAQ – 9 février 2018
- Réunion de l'ordre du jour – 9 février 2018
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ – 19 février 2018
- Rapport de l'Institut Fraser sur les commissions scolaires au Québec – 10 février 2018
- Lancement du livre du Ministre Proulx – 27 février 2018
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ – 2 mars 2018
- Table de direction du « VEQ » - 8 mars 2018
- Réunion de l'ordre du jour – 12 mars 2018
- Séance extraordinaire – 12 mars 2018

**18-03.10**      **Présentation publique du Rapport annuel 2016-2017**

La séance ordinaire du Conseil des commissaires est levée de 19 h 33 à 20 h 12 pour la présentation publique du rapport annuel.

**18-03.11**      **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) « We are CQ »
- c) Journées de réflexion – Formation professionnelle
- d) Mise à jour sur le programme d'Assistance technique en pharmacie
- e) Transport scolaire
- f) Comité de relations de travaux
  - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Direction d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

**18-03.12**      **Affaires nouvelles**

- a) Révision du calendrier scolaire 2018-2019 – Secteur jeunes, région de Québec

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a recommandé, lors de la séance ordinaire du 17 janvier 2018, l'adoption du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2018-2019 (secteur jeunes, région de Québec);

ATTENDU QUE les dates de la convention QPAT ont été modifiées;

Il est PROPOSÉ par I. Béland, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU; QUE le Conseil des commissaires adopte le calendrier scolaire révisé pour l'année scolaire 2018-2019, secteur jeunes pour la région de Québec.

La commissaire E. Paradis a voté contre.

- b) Modification d'un acte d'établissement 2016-2017: Centre de formation James Chespaccio

ATTENDU QUE l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique stipule que, chaque année, [...] la commission scolaire doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles, [qui] doit notamment indiquer, pour chaque école [...], le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, [...] ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan;

ATTENDU QU'EN 2016-2017, le Centre de formation James Chespaccio a été, par erreur, lié à l'acte d'établissement de l'École Jimmy Sandy Memorial;

b) Modification d'un acte d'établissement 2016-2017 : Centre de formation James Chespaccio (continué)

ATTENDU QUE le Centre de formation James Chespaccio est un centre d'éducation des adultes et qu'il doit donc être lié à l'acte d'établissement du Centre de formation Eastern Québec de la Commission scolaire Central Québec, afin de permettre d'acheminer au Ministère les déclarations appropriées sur les élèves;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement du Centre de formation Eastern Québec a été consulté à cet égard et qu'il a approuvé cette modification à l'unanimité;

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec adopte les actes d'établissement révisés pour l'année scolaire 2016-2017.

c) Modification d'un acte d'établissement 2017-2018 : Centre de formation James Chespaccio

ATTENDU QUE l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique stipule que, chaque année, [...] la commission scolaire doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles, [qui] doit notamment indiquer, pour chaque école [...], le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, [...] ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan;

ATTENDU QU'EN 2017-2018, le Centre de formation James Chespaccio a été, par erreur, lié à l'acte d'établissement de l'École Jimmy Sandy Memorial;

ATTENDU QUE le Centre de formation James Chespaccio est un centre d'éducation des adultes et qu'il doit donc être lié à l'acte d'établissement du Centre de formation Eastern Québec de la Commission scolaire Central Québec, afin de permettre d'acheminer au Ministère les déclarations appropriées sur les élèves;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement du Centre de formation Eastern Québec a été consulté à cet égard et qu'il a approuvé cette modification à l'unanimité;

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec adopte les actes d'établissement révisés pour l'année scolaire 2017-2018.

d) Demande pour reporter les Élections scolaires

ATTENDU QUE les élections scolaires doivent avoir lieu le 4 novembre 2018, soit dans un délai de moins d'un mois après les élections provinciales 2018;

ATTENDU QU'IL semble très peu probable que le fait de tenir deux élections le même mois suscite la participation des électeurs à l'une ou l'autre de celles-ci;

d) Demande pour reporter les Élections scolaires (continué)

ATTENDU QU'IL serait surprenant que le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) joue un rôle important dans le cadre des élections scolaires;

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a demandé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prolonger la durée du mandat des commissaires afin d'éviter une situation où personne n'est gagnant si les deux élections devaient avoir lieu à l'intérieur du même mois;

ATTENDU QU'EN raison des dates rapprochées des deux élections, et ce, malgré le nombre d'efforts déployés par la Commission scolaire pour les inciter à exercer leur droit de vote, il y a un risque important que les électeurs n'aillent pas voter en très grand nombre aux élections scolaires;

ATTENDU QUE les listes électorales des commissions scolaires du réseau anglophone d'éducation ne reflètent pas de façon exacte l'ensemble des électeurs puisque certaines questions doivent être réglées au niveau du DGEQ;

ATTENDU QUE, dans de nombreuses régions desservies par les commissions scolaires anglophones, les électeurs doivent parcourir de longues distances pour se rendre aux bureaux de vote;

ATTENDU QUE l'ACSAQ a fait valoir au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport que les 9 commissions scolaires anglophones seraient certainement disposées à faire l'expérimentation du vote en ligne dans le domaine public au Québec;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec demande expressément au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prolonger la durée du mandat de tous les commissaires, afin d'éviter au Québec d'avoir à tenir deux élections générales pendant le même mois de la même année; et

QUE le Directeur général des élections du Québec accorde une aide financière pour la tenue d'un mode de scrutin en ligne lors des prochaines élections scolaires, tant pour le secteur anglophone que pour le secteur francophone; et

QU'UNE copie de la présente résolution soit acheminée à tous les membres de l'Assemblée nationale, aux présidentes et présidents de toutes les commissions scolaires (anglophones et francophones) ainsi qu'au premier ministre du Québec.

e) Processus de gestion du budget 2018-2019 - Secteur jeunes (dépôt)

La version préliminaire du Processus de gestion du budget, secteur jeunes pour l'année scolaire 2018-2019 a été déposée aux fins de consultations.

f) Processus de gestion du budget 2018-2019 – Éducation aux adultes et formation professionnelle (dépôt)

La version préliminaire du Processus de gestion du budget, secteur éducation aux adultes et formation professionnelle pour l'année scolaire 2018-2019 a été déposée aux fins de consultations.

g) Entente avec la Commission scolaire De La Jonquière

ATTENDU QUE la direction de l'École secondaire régionale Riverside de la Commission scolaire Central Québec et celle de l'École polyvalente Arvida de la Commission scolaire De La Jonquière désirent accroître leur offre d'activités pour les élèves en concluant une entente;

ATTENDU QU'IL est important d'offrir aux élèves de l'École secondaire régionale Riverside le plus grand nombre d'activités possible;

ATTENDU QUE les activités offertes aux élèves de l'École secondaire régionale Riverside ont un effet direct sur leur motivation et sur leur sentiment d'appartenance;

ATTENDU QU'UNE telle entente donnerait aux deux écoles l'occasion d'offrir un plus grand nombre d'options et de programmes (par exemple, Sport-Arts-Études);

ATTENDU QUE les élèves des deux écoles pourraient former des équipes conjointes ou participer à des activités artistiques (par exemple, basketball, badminton, groupes de musique, pièces de théâtre, etc.) advenant le cas où ils ne disposent pas du nombre minimal requis pour tenir de telles activités au sein de leurs écoles respectives;

ATTENDU QUE les deux écoles sont situées à proximité l'une de l'autre et qu'elles n'auraient donc pas de problèmes de transport et pourraient partager leurs installations pour tenir diverses activités;

ATTENDU QU'UNE telle entente susciterait un sentiment d'appartenance à la communauté et de camaraderie chez les élèves;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec autorise le Directeur général à signer l'entente permettant aux élèves de l'École secondaire régionale Riverside de la Commission scolaire Central Québec et à ceux de l'École polyvalente Arvida de la Commission scolaire De La Jonquière d'aller de l'avant dans le cadre de ce projet.

**Affaires nouvelles (continué)**h) Nomination d'un dirigeant principal de l'information et dirigeant de l'information

ATTENDU QUE, comme le stipule la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, les organismes publics doivent instaurer une gouvernance intégrée et concertée afin de préserver le patrimoine numérique de la Commission scolaire;

ATTENDU QUE la Commission scolaire est tenue d'optimiser ses façons de faire ainsi que de partager son information, ses infrastructures et ses ressources;

ATTENDU QUE la Commission scolaire est tenue d'assurer une planification rigoureuse et transparente de l'utilisation des sommes consacrées aux ressources informationnelles;

ATTENDU QUE, conformément à la loi précédemment mentionnée, la Commission scolaire est tenue de nommer un dirigeant de l'information qui sera responsable de la gestion des ressources informationnelles;

ATTENDU QUE la Commission scolaire est tenue de nommer un dirigeant réseau de l'information, ainsi qu'un remplaçant en ce qui a trait à la gestion des incidents;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec nomme Michèle Barbeau à titre de dirigeante principale de l'information; et

QUE la Commission scolaire Central Québec nomme Benoit Grenier à titre de dirigeant de l'information et Pascal Carpentier à titre de remplaçant.

**Rapport des comités**a) Comité exécutif

Une rencontre a eu lieu le 6 février 2018. S. Burke a fait un bref compte rendu de la réunion.

b) Comité des parents

Une rencontre a eu lieu le 24 janvier 2018. Aucun rapport n'a été fait.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 19 février 2018. Aucun rapport n'a été fait.

d) Comité consultatif de transport

Une rencontre a eu lieu le 31 janvier 2018. E. Paradis a fait un bref compte rendu de la réunion.

**18-03.13**      **Rapport des comités (continué)**

e) Comité de vérification

Il n'y a eu aucune rencontre.

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Il n'y a eu aucune rencontre.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Il n'y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n'y a eu aucune rencontre.

i) Comité de répartition des ressources

Une rencontre a eu lieu le 6 février 2018. S. Pigeon a fait un compte rendu de la réunion.

**18-03.14**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du Conseil d'administration

Aucun rapport n'a été fait.

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

**18-03.15**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le vendredi, 20 avril 2018.

**18-03.16**      **Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question.

**18-03.17      Session à huis clos session**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

**18-03.18      Ajournement**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis de lever la séance à 21 h 03.

---

Sandra Wright Griffin  
Secrétaire générale

Stephen Burke  
Président

Adopté le 20 avril 2018.